réformer en un an 300.000 soldats, 17.000 officiers. Il était facile à prévoir que ces gens licenciés regarderaient vers un chef et le suivraient. Ils ne voulurent pas un des leurs, mais plutôt un étranger, que le maladroit Barras et le crédule Carnot élevèrent à l'envi, et qui, avec l'armée merveilleuse de la Révolution, eut de très rapides succès. » Comment Bonaparte parvint au pouvoir suprême, on le voit clairement en lisant le récit de Michelet, qui montre « le jeune Corse » lancé par la Banque dans la campagne d'Italie. L'auteur entreprend la réhabilitation du Directoire, juge les événements et les incidents qui préparèrent le coup d'Etat du 18 brumaire et établit les responsabilités.

Le troisième volume contient la période comprise de 1800 à 1812, c'est-à-dire « les années sanglantes qui énervèrent le siècle dès l'origine, qui commencèrent des haines séculaires, et firent que la France, entraînée à des entreprises qu'en majorité elle repoussait, devint l'objet d'une défiance générale ».

** **DIXON** (William Hepworth), célèbre littérateur et publiciste anglais, né à Newton-Heat le 30 juin 1821. — Il est mort à Londres le 27 décembre 1879. Parmi ses derniers ouvrages historiques, nous citerons : *Histoire de deux reines, Catherine d'Aragon et Anne de Boleyn* (Londres, 1873-1874, 4 vol.), et *Royal Windsor* (1878-1879, 4 vol.), qui reposent sur de sérieuses études dans les archives. Un nouveau voyage qu'il entreprit en 1875, aux Etats-Unis, lui inspira l'ouvrage *White Conquest* (la Conquête blanche), traduit en français en 1876. C'est l'exposé de la colonisation de l'Amérique du Nord par la race blanche et de la situation actuelle de cette race relativement aux Peaux-Rouges, aux nègres émancipés et à la race jaune, aux Chinois, dont l'immigration est sans cesse croissante dans les provinces du Pacifique. A la suite de la conquête de l'île de Chypre par l'Angleterre, M. Dixon visita cette île, où il fit la rencontre de lady Brassey, et il publia à son retour ses souvenirs de voyage sous le titre de *British Cyprus* (Londres, 1879). On lui doit aussi les romans *Diana, lady Lyle* (Londres, 1877, 3 vol.) et *Ruby crey* (Londres, 1878, 3 vol).

Dix-septième siècle. Institutions, usages et costumes, par Paul Lacroix (Paris, 1879, gr. in-8°). Afin de dégager la marche des chapitres qui suivent, à travers les règnes de Henri IV, de Louis XIII et la minorité de Louis XIV, la transformation successive des mœurs et des institutions, M. Paul Lacroix a placé en tête de son livre une sorte d'introduction où le lecteur trouve l'histoire résumée de la Ligue, une vue d'ensemble sur l'œuvre de Henri IV et de Sully, un tableau de la régence de Marie de Médicis, les principaux actes de Richelieu, enfin les péripéties de la Fronde. Cela posé, il aborde l'étude des institutions, des usages et des costumes, et commence par nous montrer ce qu'était la cour de France au XVIIe siècle : courtisans, gentilshommes revêtus des plus hautes charges, princes du sang défilent dans les salons, dans les « appartements », dans les résidences royales et nous font connaître l'étiquette et la vie de cour. Après les transformations de l'armée et de la marine, nous assistons aux actes de gestion des hommes qui eurent en main les finances de l'Etat, depuis l'intègre Sully jusqu'à l'habile Colbert, en passant par le prodigue Fouquet. Descendant dans la rue, nous voyons la police du temps faire ses débuts sous l'impulsion de La Reynie : ils n'ont point à chômer, ces novices gardiens de Paris, soit qu'ils aient à réprimer les attaques nocturnes, à modérer le zèle des faux mendiants et des habitués de la cour des Miracles, soit qu'ils aient à errer à travers les promenades publiques, au milieu des badauds qui se pressent à l'entrée d'un souverain, à un carrousel ou à une loterie, à un spectacle. Gare aux récalcitrants ! le Châtelet n'est pas loin, et il y a en France une justice, dont M. Lacroix ne nous fait pas suffisamment sentir les imperfections. Du Châtelet à l'Université, il n'y a qu'un pas, suivons-y notre cicérone et visitons en sa compagnie la Sorbonne, les collèges, les écoliers et même leurs professeurs. Nous apprendrons ensuite quel était le sort misérable du peuple des villes et des campagnes, sort que les institutions charitables et religieuses restaient impuissantes à améliorer, et, quand nous aurons lu le chapitre consacré aux bourgeois et aux marchands, nous aurons sous les yeux un tableau pittoresque, mais exact, de l'état social de la France depuis Henri III jusqu'à la majorité de Louis XIV. Quelques pages nous décriront les costumes de tous ces hommes, grands et petits, nobles et manants, dont M. Lacroix nous a raconté les faits et gestes. En somme, ce n'est pas l'histoire proprement dite qu'il faut chercher dans cet ouvrage, et même l'introduction historique s'arrête, nous l'avons dit, à la fin de la Fronde : M. Lacroix, estimant que Louis XIV résume et incarne son temps néglige de nous raconter le règne du roi-soleil.

Dix-septième siècle. Lettres, sciences et arts, par Paul Lacroix (Paris, 1881, gr. in-8°). Cet ouvrage complète le précédent. Nous nous bornerons à donner l'énumération sommaire des questions qui s'y trouvent traitées : 1° sciences (mathématiques, astronomie, astrologie, alchimie, etc.); 2° voyages et travaux géographiques (Champlain et le Canada, Tavernier et Chardin, la construction des cartes, etc.); 3° l'érudition et les savants (grammaire, philologie, droit, critique d'érudition, etc.); 4° académies (origine de l'Académie française, l'Académie et le *Cid*, le Dictionnaire, etc.); 5° bibliothèques et cabinets de curiosités; 6° l'hôtel de Rambouillet, les précieuses et les femmes savantes; 7° la littérature et les prosateurs, la poésie et les poètes, le théâtre et les auteurs dramatiques, l'éloquence religieuse, civile et politique; 8° la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, la musique; 9° les arts industriels (tapisseries du Louvre, des Gobelins, de Beauvais et d'Arras, dentelles, miroirs, émaux de Limoges, bijoux, etc.); 10° art décoratif et ameublement. Voilà un plan vaste et attrayant. Ne sommes-nous pas curieux, en effet, de savoir comment nos ancêtres ornaient leurs demeures, quels livres ils lisaient, quel était leur théâtre, quels auteurs ils applaudissaient, ce qu'ils pensaient des choses d'art? Une pareille étude a besoin de preuves à l'appui. Ces preuves, on les trouve dans la reproduction exacte des monuments de l'art du dessin que nous ont légués les siècles passés et dans les ouvrages de M. Lacroix, tout fait est corroboré par une image fidèle.

DJAALAN (djebel) ou **J'ALAN**, montagne remarquable de la partie S.-E. de la péninsule d'Arabie, sur la côte de l'Oman; 1.190 mètres d'altitude. Les tribus des Beni-bou-Hassein et des Beni-bou-Ali sont établies sur son versant méridional.

DJABALPOUR, une des quatre provinces qui forment le gouvernement des Provinces centrales de l'Inde; 49.330 kilom. carrés, avec une population de 1.946.574 hab., soit 39 hab. par kilom. carré. Djabalpour est un pays montagneux, arrosé par le cours supérieur du Narbada et par ses affluents. La province est divisée en cinq districts : Sagor, Damoh, Djabalpour, Seoni et Mandla. Les villes principales sont : Djabalpour, Mandla, Sagor et Chandla.

DJAKORA, ville de la Turquie d'Europe, province d'Albanie, district de Kossovo, à 60 kilom. au sud-est de Pristina, et à 130 kilom. à l'est de la mer Adriatique. Située dans une contrée montagneuse et froide, sur un des affluents de droite du Drin Blanc, que l'on peut traverser sur six ponts, elle possède 11 mosquées et 25.000 hab.

DJALLONKA, plaine déserte, dans la partie S.-E. de la Sénégambie, arrosée par le cours supérieur des rivières Boki, Founkomali, Balé et son affluent, le Komeissang; elle fut traversée par Mungo Park, en 1797.

DJALLON (ou **DIALLON**)-**KADOU**, contrée montagneuse de la Sénégambie, bornée au N. par le fleuve de Gambie, au S. par la rivière Toumani, à l'E. par le Djebedougou, et à l'O. par le pays de Balantes.

DJALLON (ou **DIALLON**)-**KATOU**, montagne d'Afrique, dans le Fouta-Djallon (Soudan occidental); la rivière Bakhoy, grand affluent de gauche du Sénégal, y prend sa source.

DJAMBOUSIR ou **DJAMBOUSAR**, ville de l'Inde, de la partie N.-O. de la présidence de Bombay, sur la côte orientale du golfe de Cambaye, dans l'estuaire de la rivière Mahî, à 50 kilom. au S.-O. de Baroda, et à 300 kilom. au nord de Bombay. Djambousir était autrefois une ville de commerce maritime d'une grande importance, et bien que le chemin de fer ait détourné les marchandises vers Bombay, elle reste toujours un entrepôt considérable de coton et renferme beaucoup d'industries locales.

DJAMMOU, ville de l'Inde, dans la partie N.-O., à 25 kilom. de la frontière méridionale de l'Etat de Cachemire, sur la rive droite de Tavi, affluent du Tchinab; 41.800 hab. Djammou est bâtie dans une plaine pierreuse et entourée de montagnes élevées. Elle renferme de grands palais et des temples aux toits dorés. Elle est défendue par le fort Bao. C'est un centre important de commerce.

DJAOUI, nom sous lequel on désigne le *simoun* dans le Sahara occidental, et notamment dans l'oasis d'Araouan.

DJEBEL-ABAYIL, deux îles de la partie méridionale de la mer Rouge, près de l'entrée des détroits de Bab-el-Mandeb, adjacentes à la côte d'Afrique, près du mont Tas-de-Foin, à 7 kilom. S.-E. des îles Kouddali.

DJEDDI ou **IDJDI**, rivière de la partie méridionale de l'Algérie. Elle prend sa source dans le Djebel-Amour, dans la région occupée par la tribu des Beni-Amour, près d'Aflou (1.350 mètres d'altitude); elle porte d'abord le nom d'oued M'zi, passe à Tadjemout et à Laghouat, où elle prend définitivement le nom de Djeddi. Là elle entre dans le Sahara, puis se déverse dans la partie nord-ouest du chott Melghir. L'oued Djeddi ne renferme pas d'eau pendant toute l'année dans son cours entier; mais il forme sur la plus grande partie de son parcours d'innombrables gouttières, qui cessent, après un cours de 500 kilom., dans les plaines supérieures du Meghrir. L'artère principale de la rivière passe à 28 kilom. au sud de Biskra. Au delà, ce n'est qu'un étroit canal qui disparaît presque entièrement. A 20 kilom. à l'ouest de Laghouat, la rivière continue son cours sous les graviers et les sables. Plus loin, elle sert à arroser, au moyen de puits creusés dans son lit, ainsi que par ses crues annuelles, les oasis de Sidi-Khaled et des Oulad-Djellal. Elle reçoit de nombreux affluents, et est sujette à des inondations subites et dangereuses. Le cours principal du Djeddi arrose les localités suivantes, de l'O. à l'E. : Rema, Tadjemout, Laghouat, El-Haïran, Sidi-Khaled, Ouled-Djellal, Lioua, Ben-Tious, Ourlad, Mlili, Bordj-Saada, El-Haouch, et passe à Aïn-Cheikh et à Aïn-Djeran, sur les bords du chott Meghrir.

DJÉMÉNÉ, village d'Afrique, dans le Soudan occidental et dans le pays du Mourdiare ou Mourdia, qui fait partie du Kéniéka, entre la Sénégambie et Tombouctou. On s'y adonne à la culture du mil et de l'indigo, à l'élève du bétail et des chevaux, à la teinture des pagnes. Il fut visité en mai 1883 par le docteur Bayol, qui y signa un traité d'alliance.

DJEMID, rivière de l'Afrique centrale, dans la région des Rivières, au sud du Soudan oriental, sous-affluent de Bahr-el-Arab.

DJENDA, ville de l'Abyssinie centrale, au sud de Gondar et sur la rive septentrionale du lac de Tana. Elle est entourée de vastes champs bien cultivés.

DJENEW, Cosaque qui paraît avoir doublé, le premier le cap Oriental, extrémité N.-E. de la Sibérie, sur le détroit de Bering, en 1648, et avoir ainsi prouvé que l'Asie était séparée de l'Amérique.

DJERID, oasis de la partie S.-O. de la Tunisie, limitée au N. par le chott El-Gharsa et au S. par la partie N.-O. du grand chott El-Djerid, par 34° de lat. N. et 5° 30′ de long. E. Sa superficie est de 20 kilom. carrés; elle produit en abondance, grâce aux sources qui l'arrosent, des dattes, des oranges, des fruits, des légumes et des céréales. Les femmes tissent des étoffes et les hommes fabriquent des burnous, des haïks, des couvertures. Chaque année des caravanes de plus de 20.000 chameaux visitent l'oasis.

DJEZIRAT-FARAOUN ou **PHARAOH**, petite île de la partie septentrionale du golfe d'Akabah, dans la mer Rouge, par 29° 24′ de lat. N. C'est un rocher nu, couronné par un vieux château sarrasin, aujourd'hui en ruine, où se trouvent encore les restes de vastes citernes.

DJEZIRAT-HOULLANIYAH, île anglaise de l'océan Indien, dans la partie S.-O. de la côte de l'Oman, à 1.300 kilom. environ au nord-est d'Aden, par 17° 32′ 45″ de lat. N. et 53° 42′ 21″ de long. E. C'est la plus grande des îles du groupe Kouriyan-Mouriyan. La pointe O. porte le nom de Ras-Shatt ou Erékhi-Frahount; la pointe E., le nom de Ras-Saour, et la pointe N., celui de Ras-Houllaniyah ou Erekh-er-Rahib. Djézirat-Houllaniyah, bien que stérile, est la seule île du groupe Kouriyan-Mouriyan qui soit habitée. Ses rares habitants vivent des produits de la pêche. Ainsi que tout le groupe de Kouriyan-Mouriyan, elle a été cédée à l'Angleterre par l'iman de Mascate pour y faire atterrir le câble de la mer Rouge et de l'Inde. La principale station est sur Djézirat-Houllaniyah.

DJHANSI, province de l'Inde de la grande division des Provinces du Nord-Ouest. Sa superficie est de 13.125 kilom. carrés et sa population de 934.934 hab., soit 72 hab. par kilom. carré. Djhansi est divisé en trois districts Djalaoun, Djhansi et Lalitpour. Les villes principales sont Djhansi, Kalpi, etc.

DJI, rivière de l'Afrique centrale, dans la région des Rivières, sous-affluent de Bahr-el-Arab.

DJIALI-OUNGUA, rivière de l'E. du Congo français, qui sépare le pays des Ocotas de celui des Mbocos.

DJIAMBI, peuple de l'E. du Congo français, sur le cours supérieur de la grande rivière Ivindo, affluent de droite de l'Ogôoué. Le pays est borné au N.-O. par les Ossiébas, au N. par les Ababas et au N.-E. par les Poupous; c'est un plateau de 600 mètres d'altitude, couvert d'immenses forêts marécageuses. La région abonde en minerai de fer, principalement de fer oligiste; elle est fertile; les cultures y sont très étendues; les forêts pullulent d'éléphants et, par conséquent, le pays est riche en ivoire. Les villages, très nombreux, s'étendent parfois sur une étendue de plus de 3 kilom. de longueur. Les habitants sont sauvages et ils se vantent d'être anthropophages. Ils portent un peu de barbe; leurs cils sont longs. Leur taille est élevée et leur développement musculaire extraordinaire. Ils ont les yeux petits, le regard faux, avec une expression sinistre. La couleur de leur peau varie du brun noir au blanc albinos. Ils possèdent des fusils, de la poudre, des marchandises de toute sorte, acquises par voie d'échange avec les Pahouins.

DJIBOUS, **JIBUS** ou **SIKKAH**, petite île de la côte méridionale de l'Arabie, côte de l'Hadharamaout, dans le golfe d'Aden, par 13° 54′ 40″ de lat. N. et 45° 59′ 51″ de long. E. Cette île, nommée Sikkah par les naturels et Djibous par les navigateurs arabes, renferme de grands dépôts de guano.

DJIEMBOÉ, cours d'eau de la côte N.-O. du Congo français, qui se jette dans la partie S.-E. de l'estuaire de la rivière Monda, qui elle-même se déverse dans la partie méridionale de la baie de Corisco. La Djiemboé se dirige d'abord au S.-S.-E. pendant 15 kilom. environ et reçoit la rivière Ebé; elle tourne ensuite au S.-E. pendant 18 kilom. et reçoit la rivière Woïo. En général, le cours de toutes ces rivières ne traverse que des marais, et, s'il y a quelques forêts au delà, elles sont habitées par des Pahouins, chez lesquels les traitants d'or n'osent pas pénétrer. Le caoutchouc, la cire, l'ébène, le bois rouge sont recueillis dans les bois par les habitants des petits villages qui y cachent leur existence. Tout le commerce est accaparé par les Gabonais, qui empêchent toute communication directe avec les populations de l'intérieur.

* **DJIHOUN** ou **AMOU-DARIA**, fleuve de l'Asie centrale, l'Oxus des anciens.—Depuis les voyages de Marco Polo (1270) et de Benoît Gaës (1604), le lieutenant Wood fut le premier Européen qui visita, en 1837, les sources de l'Amou-Daria. Mais sa relation resta presque inconnue, et jusqu'à 1873 la carte de l'Asie centrale était à peu près dans l'état où l'avaient laissée les jésuites du XVIIIe siècle. Depuis cette époque, un grand nombre d'explorateurs russes en comblèrent les lacunes. La partie supérieure du bassin du fleuve fut reconnue, et le gouvernement russe fit faire des études afin de rétablir les communications qui semblent avoir existé dans l'antiquité entre l'Amou-Daria et la mer Caspienne. Une mission fut envoyée en 1881 dans ce but; elle constata que la contrée, située entre les mers Caspienne et d'Aral et le cours inférieur de l'Amou-Daria, était, en partie du moins, au-dessous du niveau de la mer Caspienne. Les ingénieurs qui avaient fait ce nivellement concluaient qu'en utilisant la vallée de l'Ouzboï, qu'ils considéraient comme l'ancien lit du fleuve, et les lacs Sary-Kamych, il faudrait creuser un canal de 900 kilom. pour faire déboucher l'Amou-Daria dans la mer Caspienne. Vers 1884, M. Konchine reprit ces études. Pour lui, l'Amou-Daria n'a jamais été un affluent direct de la Caspienne; s'il y a eu avec celle-ci une communication indirecte, elle s'effectuait par l'intermédiaire des lacs Sary-Kamych, beaucoup plus vastes qu'aujourd'hui, et l'Ouzboï, qui formait l'issue vers la mer. Mais, en 1885, l'ingénieur Daniloff arriva à d'autres conclusions; selon lui, à un certain point de son cours inférieur, l'Amou-Daria se bifurquait en deux branches principales. Une de ces branches, desséchée en partie, mais dont les restes portent actuellement les noms d'Oungoug et d'Ouzboï, se dirigeait vers la mer Caspienne. L'autre branche, l'Amou-Daria actuel, se jetait dans la mer Khowarismienne, dont la mer d'Aral n'est plus que le représentant diminué. La question en est là; il est prudent d'attendre de nouvelles études pour se former une opinion définitive.

DJIND, Etat tributaire de l'Inde anglaise, sur les pentes méridionales de l'Himalaya, dans le Sirhind. Sa superficie est de 2.551 kilom. carrés et sa population de 189.475 hab., soit 77 hab. par kilom. carré.

DJINGENGÉ, royaume de l'Afrique centrale, à la frontière méridionale de l'Etat indépendant du Congo. Il forme avec le royaume de Moukengé le royaume de l'Amitié.

DJINNABIYAT, **JINNABIYAT** ou **JENNARBET**, île de la mer Rouge, sur la côte d'Arabie, au-dessus de la ville de Lith, très fréquentée par les petits navires indigènes.

DJITTAGONG, province de l'Inde, comprise dans la présidence du Bengale; sa superficie est de 35.202 kilom. carrés et sa population de 3.444.874 hab., soit 98 hab. par kilom. carré. Djittagong est en grande partie extrêmement fertile; sa partie orientale est montagneuse et sa partie occidentale baignée par le golfe de Bengale. La province est divisée en quatre districts : Tipperah ou Koumillah, Noakhali ou Soudharam, Djittagong et Djittagong-Hills.

DJMIA (EL), grande plaine d'Afrique, dans la partie O. du Sahara, traversée par la route des caravanes du Maroc à Tombouctou, par 20° de lat. N. et 3° de long. O. C'est une contrée absolument stérile.

DJOHOR, canal de la partie S.-O. du détroit de Macassar, entre les îles Poulo-Seboukou et la grande Poulo-Laut, sur la côte S.-E. de l'île de Bornéo.

DJOLA, village d'Afrique, dans la partie S.-S.-E. de l'Etat indépendant du Congo, dans le pays d'Iramba, sur la rive droite du Kimabenda, affluent de droite de la grande rivière Loufira, qui se jette dans le lac de Kissale, formé par le Loualaba. Le village Djola se trouve à 1.200 mètres d'altitude environ, au sud de la ville de Katanga, dans un pays riche en mines de cuivre, encore inexplorées.

DJOLOFF, royaume d'Afrique, dans la Sénégambie, à l'E. du Cayor; il présente un plateau à faibles ondulations. On n'y rencontre aucun cours d'eau, mais des puits auprès des villages et des campements de pasteurs. Le pays renferme de grandes forêts de gommiers exploitées. La population, très clairsemée, est évaluée à 30.000 âmes environ. Le pays est gouverné par un souverain, qui porte le titre de *damel*. Il est soumis à une sorte d'élection par les grands du pays; mais on le prend toujours dans la même famille. La population est composée de Ouolofs et de Peuls. Les premiers habitent les villages, les seconds se déplacent avec leurs troupeaux. Le Djoloff n'est qu'un débris d'un puissant Etat; son démembrement commença par le Cayor, dès le XVIIe siècle, et, peu à peu, le Baol, le Sinne, le Saloum et le Oualo formèrent des Etats particuliers; le Djoloff accepta le protectorat de la France par le traité du 20 mai 1858.

DJOUA, rivière du Congo français, affluent de droite de la Lefini, qui se jette dans le Congo, au-dessus du confluent du Kassaï.

* **DJOUDPOUR** ou **DJODHPOUR**, principauté de la partie N.-O. de l'Inde, tributaire de l'empire anglais de l'Inde, la plus considérable des Etats Radjpoutana.—Sa superficie est de 95.826 kilom. carrés et sa population de 2.850.000 âmes, soit 29 hab. par kilom. carré. L'armée se compose de 4.000 hommes d'infanterie, 5.600 cavaliers et 220 canons. La capitale, Djoudpour ou Djodhpour, compte 145.778 hab.

DJOUÉ, rivière du Congo français, affluent de droite du Congo moyen. Elle se jette dans la partie S.-O. du Stanley-Pool, à quelque distance de Brazzaville.

DJOÛF ou **DOÛMAT-EL-DJAÑDEL**, oasis et ville de l'Arabie. V. DJOW, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

DJOUF-EL-BIR, plateau calcaire et couvert de sables mouvants, dans la partie N.-O. du Sahara, au sud du Maroc, à 396 mètres d'altitude, traversé par la route des caravanes de Tombouctou. C'est la solitude la plus absolue : pas un être vivant, ni oiseau, ni animal, ni insecte. Djouf-el-Bir a été visité, en 1858, par Mardochaï et, en 1880, par le docteur O. Lenz.

DJOUMA, rivière de l'Etat indépendant du Congo, affluent de droite du Couango. Le Djouma n'est autre chose que le nom porté par le Kouilou après sa réunion avec son grand affluent de gauche, l'Inzia.

DJOUO, chute d'eau de la rivière de Loufira, dans le Katanga (Etat indépendant du Congo), visitée en 1883 par le docteur Reichard. La rivière se précipite sur une largeur de 100 mètres environ et une hauteur de 25 mètres.

DJOURAB, contrée sablonneuse d'Afrique, au sud de la partie centrale du Sahara, au nord-est du Bornou, par 17° 40′ de lat. N. et 16° de long. E. Djourab renferme les oasis de Yayo et Gouriad; elle fut parcourue par Nachtigal en 1871.

DJUBAL ou **JUBAL**, petite île dans le détroit de Djubal, à l'entrée du golfe de Suez. Elle a 4 kilom. de long sur 3 kilom. de large; son point culminant est un pic rond qui s'élève de 128 mètres au-dessus de la mer.

DJUBAL ou **JUBAL**, détroit de la mer Rouge qui conduit au golfe de Suez. Il s'étend du N.-O. au S.-E., de la presqu'île Zeiti à l'île Shadwan du côté de l'Egypte, et du ras Ikmaisi au ras Mohammed, du côté de l'Arabie. Ce détroit a une largeur de 12 à 60 kilom.; de chaque côté le rivage est bordé sur toute la longueur par des récifs de corail, et dans l'intérieur, de hautes terres qui arrivent en beaucoup d'endroits jusqu'à la mer. Les vents du nord règnent presque toute l'année; les courants de la marée y sont très forts.

DJYABI, tribus de la péninsule d'Arabie, dans la partie méridionale du territoire d'Aden, dont le territoire longe le golfe d'Aden pendant 70 kilom. environ, depuis Ouadi-Sanam jusqu'à Ras-al-Cosseïr, et dans le N. jusqu'à la chaîne de montagnes de Hamari. La tribu de Djyabi compte environ 800 individus, cruels, pillards, sans gouvernement, sans chefs; ils habitent dans les excavations des rochers.

* **DMOCHOWSKI** (François), publiciste polonais, né à Varsovie en 1801. — Il est mort dans cette ville le 3 août 1871.

DOBARIK, ville d'Afrique, dans la partie N.-E. de l'Abyssinie, dans le bassin de Takkazé. C'est là que le roi Théodoros fit égorger 2.000 de ses sujets pour venger la mort de ses deux favoris anglais, Bell et Plowden.

* **DOBELL** (Sydney), poète anglais, né à Londres en 1824. — Il est mort à Nailsworth le 22 août 1874. Après plusieurs années de silence, il a publié encore en 1871 : *England's Day*, et, après sa mort, ont paru : *Thoughts on art, philosophy and religion* (1876). En 1875, ses *Œuvres poétiques* ont été réunies en deux volumes.

* **DOBLHOFF-DIER** (Antoine, vicomte DE), homme politique autrichien, né le 10 novembre 1800. — Il est mort à Vienne le 16 avril 1872. A la fin de sa vie, il a été membre de la Chambre des seigneurs et a pris une part active aux travaux parlementaires. — Son neveu et héritier, le baron Henri DE DOBLHOFF, né le 6 février 1838, est, depuis 1873, membre du Reichsrath.

DOBRÉE (Jean), pseudonyme de M. Paul Perret.

DOBROLIOUBOFF (Nicolas-Alexandrovitch), publiciste et critique russe, né à Nijni-Novgorod en 1836, mort en 1861. Elevé dans un séminaire, il fut envoyé à l'académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg pour terminer ses études de théologie; mais, à peine arrivé dans la capitale, il renonça à la théologie et entra à l'Institut pédagogique. Il débuta dans les lettres, en 1856, par des études littéraires sur les revues satiriques du règne de Catherine II. Il fut bientôt accepté comme le continuateur du célèbre critique Bielinski. Dobroliouboff se déclara, encore plus hautement que son prédécesseur, adversaire de la théorie de l'art pour l'art; il voulait que la littérature servît de véhicule aux idées humanitaires et révolutionnaires. Ses études sur les romans de Dostoïevski, de Gontcharof, de Tourgueneff, et surtout sur les œuvres dramatiques d'Ostrovski, exercèrent une immense influence sur les écrivains russes. En 1860, il fit un voyage en Italie et publia dans le « Contemporain » des lettres sur Cavour et sur le parlementarisme, dans lesquelles il émet des idées très avancées. Les nihilistes le considèrent, avec Tchernichevski, comme un des initiateurs du mouvement révolutionnaire en Russie.

* **DOBROUDJA** ou moins correctement **DOBRUTSCHA**, contrée de la presqu'île danubienne. — La superficie de la Dobroudja est de 13.550 kilom. carrés. Quant au chiffre de sa population on n'est pas d'accord, et les statistiques se livrent à des écarts très considérables : M. Ubicini donne le chiffre de 242.562 hab.; M. Kolb, de 123.320 hab., et M. Jackson, de 134.735 hab.

Aux termes de l'article 45 du traité de Berlin (1878), la Roumanie rétrocéda à la Russie la portion du territoire de la Bessarabie détachée de l'empire moscovite en vertu du traité de Paris (1856); en échange, elle reçut la Dobroudja, arrachée à la Turquie. Le gouvernement roumain procéda de suite à la réorganisation du pays, qui fut divisé en trois grands districts : Kustendjé, Toultcha et Nouveau-Silistrie. Le premier de ces districts comprend les trois arrondissements de Constanza, Mangala et Hirsova; le second, ceux de Soulina, Matchin, Toultcha et Babadagh; le troisième, ceux de Medjidié et de Nouveau-Silistrie. A la tête de chaque district est placé un préfet, et à la tête de chaque arrondissement un sous-préfet. Il y a des communes urbaines et des communes rurales, administrées par des maires nommés par le préfet et choisis parmi les cinq membres composant le conseil municipal.

« Au point de vue judiciaire, dit M. de Fontpertuis, la Dobroudja est divisée en deux cours d'appel : Toultcha et Constanza; elles ont chacune un président et quatre conseillers. Le gouvernement nomme deux conseillers et les tribunaux d'arrondissement délèguent les deux autres. Chaque chef-lieu de préfecture est doté d'un tribunal portant le nom de tribunal d'arrondissement et comprenant un juge ou un suppléant, assisté de deux assesseurs élus. Ces assesseurs sont chrétiens dans les arrondissements où la religion chrétienne domine, mahométans dans ceux où la majorité de la population est musulmane. Dans les arrondissements mixtes, les assesseurs sont l'un chrétien, l'autre musulman. Les tribunaux musulmans se composent d'un hodja, assisté de deux membres élus par la population musulmane; l'élection de ces deux membres est ratifiée par le ministère de la Justice... Il y a enfin la justice de paix, composée du maire et de deux jurés choisis parmi les notables et les anciens de la commune. Ils sont élus pour deux ans; dans les communes peuplées de nationalités différentes, il n'existe qu'un seul juré. »

A l'extrémité septentrionale de la Dobroudja, les terrains volcaniques et les marécages rendent la culture difficile et même impossible; au contraire, la partie méridionale est fertile, tant parce que le sol a de grandes qualités, que par suite d'influences climatologiques. Cependant, l'agriculture ne fait aucun progrès: les capitaux manquent, les voies de communication font presque entièrement défaut, et il n'y a pas d'outillage. Entre Kilia et Saint-Georges, on trouve çà et là des terrains propres à l'agriculture et à la viticulture. L'élève du bétail est très florissant dans l'île Saint-Georges, où de magnifiques forêts succèdent à de gras pâturages. Les céréales que l'on cultive sont le blé, l'orge, le seigle, le maïs.

— Bibliogr. Ubicini, *la Dobroudja et le delta du Danube* (« Revue de géographie », avril 1879); Michel C. Soutzo, *Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobroudja* (« Revue antéologique », 1881); J.-J. Nacian, *la Dobroudja économique et sociale* (Paris, 1886, in-18).

DOBSON (William-Charles-Thomas), peintre anglais, né à Hambourg en 1817. Il suivit les cours de l'académie de peinture de Londres, dont il devint associé en 1860 et membre titulaire en 1872. M. Dobson doit ses plus grands succès à la peinture religieuse. Parmi ses meilleures toiles nous citerons : *Tobie et l'Ange* (1853); *les Bonnes œuvres de Dorcas* (1855); *les Jours heureux de Job* (1856); *la Lecture des Psaumes, l'Enfant Jésus descendant à Nazareth avec ses parents* (1857); *le Christ au temple, l'Aumône, Saint Paul à Philippes* (1872); *le Retour du père* (1874); *Bianca Capello* (1838). La plupart de ces tableaux ont été popularisés par la gravure. M. Dobson a aussi produit des aquarelles fort remarquables. On peut citer de lui en ce genre : *la Jeune Nourrice; le Camélia* (1873); *Contes de nourrice* (1874); *Una fascina d'olive; Attente; Une paysanne de Capri.* Ces trois dernières ont figuré avec honneur à l'Exposition universelle de Paris en 1878.

DOBSON (Henry-Austin), poète anglais, né à Plymouth en janvier 1840. Il occupait un modeste emploi au ministère du Commerce lorsque, en 1868, il publia quelques poésies dans le « Saint-Paul's Magazine », que venait de fonder Anthony Trollope. Ces poésies ont été réunies en un volume : *Vignettes in rhyme and vers de société* (1873). En 1877, Dobson publia un autre volume de poésies : *Proverbs in porcelain*, qui eut un assez grand succès. Un recueil de morceaux tirés de ces deux volumes, et publié en 1880 à New-York, fut dédié à Olivers Wendell Holms et ensuite réimprimé en Angleterre sous ce titre : *Old-World Idylls* (1883). En 1885 parut un troisième volume de poésies : *At the Sign of the Lyre* (Sur un signe de la lyre). Outre ses poésies lyriques, Dobson a publié de nombreux écrits : ce sont des biographies, des introductions, des articles de critique littéraire dans le « Century », dans les « Good Words » et dans le « Gentleman's Magazine ». On a de lui une excellente étude sur le peintre et graveur Bewick, intitulée : *Bewick and his Pupils* (1885), ainsi qu'une biographie de Steele : *Life of Steele* (1886). Dobson a été un des premiers écrivains anglais qui aient adopté en poésie le genre qu'on appelle en Angleterre « les formes françaises », *the French forms*, c'est-à-dire le rondeau et la saynète, genre aujourd'hui très populaire aux Etats-Unis et en Angleterre.

DOCHNAHL (Frédéric-Jacob), horticulteur et arboriculteur allemand, né à Neustadt le 4 mars 1820. Il est très connu comme pomologiste et œnologiste. On lui doit diverses améliorations rationnelles dans la préparation du vin et des recettes pour obtenir du vin artificiel sans raisin. Dochnahl, qui a fondé une école d'arboriculture en Franconie, a publié de nombreux ouvrages spéciaux, parmi lesquels nous citerons : *Pomone, revue d'arboriculture et de viticulture* (Nuremberg, 1851 à 1866); *la Durée de la vie des plantes culturales* (Berlin, 1854); *Catéchisme de viticulture;* Bibliotheca hortensis *de* 1750 *à* 1860 (Nuremberg, 1861); *Chronique de Neustadt* (1861); *Préparation du vin artificiel; la Cave à vin* (Francfort, 1873 à 1876); *Moyen de reconnaître les plantes ligneuses de l'Allemagne à leurs feuilles et à leurs rameaux* (Nuremberg, 1860).

* **DOCK** s. m. — **Encycl.** *Dock flottant.* Le dock flottant est une forme de radoub qui sert à soulever les navires hors de l'eau afin de visiter la carène et de la réparer. Les plus modernes de ces appareils permettent de déposer les navires sur des cales ou grils fixes, établis au bord de l'eau, d'où, par une manœuvre inverse, on peut les remettre à flot. Un dock flottant est généralement composé de trois caissons métalliques : un caisson de fond et deux caissons latéraux, partagés en compartiments étanches, et dont la section rappelle vaguement la forme d'un U. Lorsque les caissons sont remplis d'eau, et par conséquent immergés, on les amène sous la quille du navire à réparer. On épuise ensuite rapidement, au moyen de pompes rotatives, l'eau des compartiments qui se trouve remplacée par de l'air, dont la force ascensionnelle soulève le navire. Certains docks peuvent soulever des navires pesant de 2.000 à 5.000 tonnes. En cas d'insuffisance d'un appareil, on peut, du reste, en assembler deux. Dans les docks destinés à déposer les navires sur une cale fixe ou gril de réparation, le principe est le même, mais la disposition un peu différente. Ce modèle comprend seulement un caisson latéral, et le caisson de fond continu y est remplacé par de petits caissons fichés perpendiculairement, comme les dents d'un peigne, dans le caisson latéral, équilibré de l'autre côté par un contrepoids ou chaland flotteur. Dès que le navire est soulevé, on présente le dock en face de la cale, et on fait pénétrer ses petits caissons transversaux entre les poutres du gril, sur lequel une faible rentrée d'eau permet de déposer le navire, toute l'opération ne prenant pas plus de 80 minutes. Dans certains ports de mer, on emploie des appareils à élévateurs hydrauliques, actionnés par des presses hydrauliques verticales dont les pistons soulèvent le tablier du dock. Avec ce système on a soulevé des navires de 4.500 tonnes, au dock Victoria, sur la Tamise.

DOCOSANE s. m. (do-ko-za-ne — du gr. *duo*, deux; *eikosi*, vingt; terminaison *ane* des noms de carbures paraffiniques). Chim. Paraffine ou hydrocarbure solide dérivant de l'acétone obtenue en distillant un mélange de myristate et d'heptylate de baryum; sa densité est 0,788; il fond à 44°,4, bout à 224°,5. C'est l'un des isomères du vingt-deuxième terme de la série paraffinique; sa formule est $C^{22}H^{46}$.

Docteur de village (UN), *A Country Doctor*, roman américain de miss Sarah Jewett (Boston, 1884, in-8°). C'est beaucoup moins l'histoire d'un médecin de campagne, comme semble l'annoncer le titre, que celle de la vocation d'une jeune fille qui se sent irrésistiblement attirée vers la médecine, et qui abandonne pour elle ce que la vie ordinaire lui promettait de satisfactions et de joies intimes. *A Country Doctor* est, en somme, la première étude sérieuse qui ait été entreprise sur la doctoresse, quoique le roman ne nous la montre pas dans l'exercice de ses fonctions, mais seulement dans les années où elle s'y résout et s'y prépare. « Toute la séduction douce du talent de miss Jewett, dit Th. Bentzon, paraît s'être concentrée sur un but : obtenir la grâce de la femme forte, de la femme libre, montrer ce que lui coûtent sa force et sa liberté, combien de vertus féminines continuent à fleurir sous les mâles facultés acquises au prix de sacrifices qui forcent notre respect, sinon notre sympathie. »

Anna Prince, la petite Nan, comme on l'appelle familièrement, est une orpheline. Sa mère, mal mariée, abandonnée de son mari, revient mourir de misère à la ferme où elle était née, laissant l'enfant aux soins de sa grand' mère et d'un vieux médecin, le docteur Leslie. Celui-ci s'attache peu à peu à l'orpheline, dont la famille paternelle, les Prince, ne veut plus entendre parler, et que la grand' mère trouve bien indisciplinée, parce qu'elle aime mieux grimper dans les arbres à la poursuite des écureuils qu'aller épeler à l'école. Cependant l'enfant ne s'imagine pas que les Prince l'aient si totalement oubliée, et la crainte où elle persiste à rester de voir un jour arriver en somptueux équipage la tante riche et hautaine qui la réclamera, la décide à étudier un peu, mais ce sont les livres du docteur qui l'attirent beaucoup plus que la grammaire. « Quand tu seras grande, que feras-tu? » lui demande celui-ci, un jour qu'il l'a surprise en train de plier des paquets de poudre épars sur sa table. « Je serai médecin », répond-elle d'un ton résolu. Le docteur commence par rire, puis il la laisse s'instruire. Un vieux chirurgien de marine, qui vient voir son ancien camarade, commence aussi par tourner en ridicule la prétendue vocation, et finit par conseiller à son ami de ne pas s'y opposer, un bon mariage devant un peu plus tard, à son avis, la faire revenir sur une décision qui n'est sans doute pas irrévocable. Mais la petite Nan tient bon; devenue jeune fille, elle étudie sérieusement la médecine avec le docteur, qui lui donne les premières leçons et l'emmène chez ses malades; rien ne la rebute; sa vocation s'affirme de plus en plus. Pour en être plus sûre elle-même, sachant maintenant que sa famille paternelle ne s'est jamais occupée de l'enfant abandonnée, elle écrit à la tante Prince, pour obtenir de la voir. Celle-ci, enchantée de ce que Nan a fait le premier pas, lui écrit de venir près d'elle; alors s'ébauche le roman d'amour inévitable. Un petit cousin, George Gerry, s'éprend d'elle, et Nan l'aime sans le savoir; le mariage qu'attendait patiemment le chirurgien de marine va faire rentrer dans l'ombre ses velléités d'enfant; mais non, décidément la vocation est plus forte. Après avoir vécu quelques mois au milieu des parties de plaisir qu'on organise pour elle, avoir un peu flirté avec le petit cousin, qui se pique au jeu, elle abandonne tout sans regret et revient au village continuer ses études qu'elle achèvera dans les hôpitaux, décidée à vivre dans le célibat pour se dévouer tout entière.

« Le *Docteur de village*, dit Th. Bentzon, est une bien intéressante galerie de portraits et de paysages, une lanterne magique aux tableaux multiples, d'une singulière nouveauté. Peu de figures sont aussi originales, aussi attachantes à la fois, que l'est Nan Prince, sortie fraîche comme une rose des laboratoires et des amphithéâtres où elle est restée femme tout en devenant docteur. »

* **DOCTORAT** s. m. — **Encycl.** *Doctorat ès lettres.* Ainsi que l'a déjà exposé le *Grand Dictionnaire*, le temps est bien éloigné où les thèses de doctorat n'étaient guère autre chose que de courts programmes, l'un en français, l'autre en latin, pour la discussion publique, et cela sur des lieux communs de philosophie et de critique littéraire, tels que l'Eglogue, l'Epopée, l'existence de Dieu, etc. Le progrès, déjà sensible à partir de 1830, n'a fait que s'accentuer, et, aujourd'hui, le doctorat ès lettres est devenu comme le couronnement des hautes études. « Plus d'un livre important est sorti des épreuves du doctorat, a dit justement M. Deltour, et l'on pourrait désigner tel candidat dont les thèses ont compté pour quelque chose dans les titres qui l'ont fait admettre à l'Institut de France. » Aussi allons-nous avoir à signaler, en continuant la liste publiée dans le *Grand Dictionnaire*, et qui s'arrêtait à 1856, non plus une ou deux thèses annuelles dignes d'attention, mais six, huit ou dix, vraiment originales, fruit de longues études, et qui, plus tard, sont devenues des livres consacrés dans l'histoire, la philologie, les lettres et la philosophie.

1858. Fustel de Coulanges, *Quid Vestæ cultus in institutis veterum privatis publicisque valuerit :* l'auteur a, plus tard, développé cette étude dans son ouvrage magistral, *la Cité antique;* thèse française : *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains.*

Paul Albert, *De poesi christiana quarto post Christum natum seculo; Saint Jean Chrysostome considéré comme auteur populaire.*

1859. Deltour, *De Sallustio Catonis imitatore; les Ennemis de Racine au* XVIIIe *siècle.*
Dubief, *Qualis fuerit familia romana tempore Plauti ex ejus fabulis; Essai sur les idées politiques de saint Augustin.*
Bertrand, *De fabulis Arcadiæ antiquissimis; Etude sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade.*

1860. Siméon Luce, *De Gaidone carmine gallico vetustiore; Histoire de la jacquerie d'après des documents inédits.*
Gebhart, *De varia Ulyssis apud veteres poetas persona; Histoire du sentiment poétique de la nature dans l'antiquité grecque et romaine.*
Louis Ménard, *De sacra poesi Græcorum; De la morale avant les philosophes.*
Karl Hillebrand, *De sacro apud christianos carmine epico, seu Dantis, Miltonis, Klopstockii poetarum collatio; Dino Compagni, étude historique et littéraire sur l'époque du Dante.*
Aubé, *De Constantino imperatore pontifice maximo; Saint Justin, philosophe et martyr.*

1862. Emile Chasles, *De Erasmi adagiis; la Comédie au* XVIe *siècle.*
Benoist, *De personis muliebribus apud Plautum; Guichardin, historien et homme d'Etat italien du* XVIe *siècle.*
Raynaud, *De Asclepiade Bithynio medico ac philosopho; les Médecins au temps de Molière.*
Tournier, *De Aristea Proconnesio et Arimaspeo poemate; Némésis et la jalousie des dieux.*
Michel Bréal, *De persicis nominibus apud scriptores græcos; Hercule et Cacus, étude de mythologie comparée.*

1863. Tissot, *De Tritonide lacu; Des proxénies grecques.*
Crouslé, *De L. Annæi Senecæ naturalibus quæstionibus; Lessing et le goût français en Allemagne.*

1864. Paul Riant, *De Haymaro monacho, archiepiscopo Cæsariensi et postea Hierosolymitano patriarcha; Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en terre sainte au temps des croisades.*
Gaston Paris, *De Pseudo-Turpino; Histoire poétique de Charlemagne.*

1866. O. Gréard, *De litteris et litterarum studio quid censuerit L. Annæus Seneca philosophus; De la morale de Plutarque.*

1867. G. Perrot, *De Galatia provincia; Essai sur le droit public d'Athènes.*

1868. Petit de Julleville, *Quomodo Græciam tragici poetæ græci descripserint; l'Ecole d'Athènes au* IVe *siècle après J.-C.*
L. Léger, *De Nestore, rerum russicarum scriptore; Cyrille et Méthode, étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme.*

1869. P. Decharme, *De thebanis artificibus; Les Muses, étude de mythologie grecque.*
P. Gaffarel, *De Franciæ commercio, regnantibus Karolinis; Etude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb.*
E. Hallberg, *De Trogo Pompeio; Wieland, étude littéraire.*
L. Drapeyron, *De Burgundiæ historia et ratione politica, Merovingorum ætate; l'Empereur Héraclius et l'empire byzantin au* VIIe *siècle.*

1870. Paul Stapfer, *Qualis sapientiæ antiquæ laudator, qualis interpres Franciscus Baconus exstiterit; Laurence Sterne, étude biographique et littéraire.*
A. Rambaud, *De byzantino hippodromo et circensibus factionibus; l'Empire grec au* Xe *siècle : Constantin Porphyrogénète.*
A. Dumont, *De plumbeis apud Græcos tesseris; Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la* CXXIIe *olympiade et sur la succession des magistrats éphébiques.*

1871. Emm. des Essarts, *De veterum poetarum tum Græciæ, tum Romæ, apud Miltonem imitatione; Du type d'Hercule dans la littérature grecque, depuis les origines jusqu'au siècle des Antonins.*
J. Lachelier, *De natura syllogismi; Du fondement de l'induction.*
Vidal-Lablache, *Commentatio de titulis funebribus græcis in Asia Minore; Hérode Atticus, étude critique sur sa vie.*

1872. Bouché-Leclercq, *Placita Græcorum de origine generis humani collecta, digesta et explanata; les Pontifes de l'ancienne Rome.*
A. Fouillée, *Platonis Hippias Minor, sive socratica contra liberum arbitrium argumenta; la Liberté et le déterminisme.*
E. Belot, *De tribunis plebis : de origine et vi, forma et modo tribuniciæ potestatis; Histoire des chevaliers romains depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire romain.*

1873. G. Maspero, *De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima; Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens.*
G. Compayré, *De Ramundo Sebundo ac de theologiæ naturalis libro; la Philosophie de David Hume.*
A. Croiset, *De personis apud Aristophanem; Xénophon, son caractère et son talent.*
Th. Ribot, *Quid David Hartley de consociatione idearum senserit; l'Hérédité, étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences.*

F. Foucart, *De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos; Des associations religieuses chez les Grecs, Thiases, Eranes, Orgéons, avec le texte des inscriptions relatives à ces associations.*
L. Liard, *De Democrito philosopho; Des définitions géométriques et des définitions empiriques.*
G. Feugère, *De socraticæ doctrinæ vestigiis apud Euripidem; Erasme, étude sur sa vie et ses ouvrages.*

1874. H. Lantoine, *De Cicerone contra oratores atticos disputante; Histoire de l'enseignement secondaire en France au* XVIIe *siècle.*
Berlioux, *Doctrina Ptolemæi ab injuria recentiorum vindicata, sive Nilus superior et Niger verus, hodiernus Echirren, ab antiquis explorati; André Brüe, ou l'origine de la colonie française du Sénégal.*
Cratiunesco, *Comparaison de Plutarque avec Hérodote et Thucydide pour la méthode historique; le Peuple roumain d'après ses chants nationaux.*
A. Gasté, *De scoliis, sive de convivalibus carminibus apud Græcos; Etude critique et historique sur Jean le Houx et le Vau de Vire à la fin du* XVIe *siècle.*
Th. Froment, *Quid e M. Fabii Quintiliani oratoria Institutione ad liberos ingenue nunc educandos excerpi possit; Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le* XVIIe *siècle.*
Couat, *De Horatio veterum latinorum poetarum judice; Etude sur Catulle.*

1875. R. Lallier, *De Critiæ tyranni vita ac scriptis; De la condition de la femme dans la famille athénienne au* Ve *et au* IVe *siècle.*
E. Lavisse, *De Hermanno Salzensi ordinis Teutonici magistro; la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne.*
A. Gazier, *De Santolii Victorini sacris hymnis; les Dernières années du cardinal de Retz* (1655-1679).

1876. A. Lebègue, *De oppidis et portibus Megaridis ac Bœotiæ in Corinthiaci sinus littore sitis; Recherches sur Délos.*
F. Foncin, *De veteri Carcassonis civitate; Essai sur le ministère de Turgot.*

1877. L'abbé Duchesne, *De Macario Magnete et scriptis ejus; Etude sur le* Liber pontificalis.
A. Bergaigne, *De conjunctivi et optativi in indoeuropæis linguis informatione et vi antiquissima; les Dieux souverains de la religion védique.*
A. Luchaire, *De lingua aquitanica; Alain le Grand, sire d'Albret; l'Administration royale et la Féodalité du Midi* (1440-1522).
H. Pigeonneau, *De convectoribus urbanæ annonæ et de publicis naviculariorum corporibus apud Romanos; le Cycle de la croisade et de la famille de Bourbon.*
A. Darmesteter, *De Floovante vetustiore Gallico poemate; De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent.*
Aulard, *De C. Asinii Pollionis vita et scriptis; Essai sur les idées philosophiques et l'inspiration poétique de G. Leopardi.*
J. Darmesteter, *De conjugatione latini verbi; Ormazd et Ahriman; leur origine et leur histoire.*
A. Debidour, *De Theodora, Justiniani Augusti uxore; la Fronde angevine.*
E. Lichtenberger, *De carminibus Shakspearicum nova Thorpianæ inscriptionis interpretatione; Etude sur les poésies lyriques de Gœthe.*

1878. Max Collignon, *Quid de collegiis epheborum apud Græcos, excepta Attica, ex titulis epigraphicis commentari liceat; Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché.*
E. Denis, *De Antonio Marini et de Bohemiæ ratione politica eo oratore; Huss et la guerre des hussites.*

1879. C. Bayet, *De titulis Atticæ christianis antiquissimis historica et epigraphica commentatio; Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes.*
O. Riemann, *Qua rei criticæ tractandæ ratione Hellenicon Xenophontis textus constituendus sit; Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live.*
P. Guiraud, *De Lagidarum cum Romanis societate; le Différend entre César et le sénat.*
L. Clédat, *De fratre Salimbene et de ejus chronicæ auctoritate; Du rôle historique de Bertrand de Born.*

1880. E. Zevort, *De gallicanis imperatoribus; le Marquis d'Argenson et le ministère des Affaires étrangères, du* 18 *novembre* 1744 *au* 10 *janvier* 1747.
E. Fernique, *De regione Marsonum; Etude sur Préneste, ville du Latium.*
H. Marion, *Franciscus Glissonius, quid de natura substantiæ seu vita naturæ senserit et utrum Leibnizio de natura substantiæ cogitanti quidquam contulerit; De la solidarité morale.*
Ollé-Laprune, *De Aristotelæ ethices fundamento, sive de Eudæmonismo Aristoteleo; De la certitude morale.*
B. Zeller, *De dissolutione contracti apud Brusolum fœderis, inter Henricum IV et Carolum Emmanuelem I, regem Sabaudiæ; Richelieu et les ministres de Louis XIII de* 1621 *à* 1624.

Louis Havet, *De saturnio Latinorum versu; le Querolus, comédie latine anonyme.*
Charles Molinier, *De fratre Guillielmo Pelisso, veterrimo Inquisitionis historico; l'Inquisition dans le midi de la France au* XIIIe *et au* XIVe *siècle.*
René Cagnat, *De municipalibus et provincialibus militiis in imperio Romano; le Portorium : douanes, péages, octrois chez les Romains.*
L. Constans, *De sermone Sallustiano; la Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes.*

1881. Ch. Graux, *De Plutarchi codice manuscripto Matritensi, injuria neglecto; Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial.*
A. Cartault, *De causa Harpalica; la Trière athénienne.*
J.-B. Zeller, *Quæ primæ fuerint legationes a Francisco primo in Orientem missæ: la Diplomatie française vers le milieu du* XVIe *siècle.*
J. Soury, *De Hylozoismo apud recensiores; Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité.*
Al. Beljame, *Quæ e gallicis verbis in anglicam linguam Johannes Dryden introduxerit; le Public et les hommes de lettres en Angleterre au* XVIIIe *siècle.*
Ch. Dejob, *De Renato Rapino; Marc-Antoine Muret.*
Mabilleau, *De perfectione apud Leibnizium; Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie. Cesare Cremonini.*
V. Egger, *De Fontibus Diogenis Laertii; la Parole intérieure.*

1882. Souriau, *De motus perceptione; Théorie de l'invention.*
L. Cons, *De Atace; la Province romaine de Dalmatie.*
J. Martha, *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figuræ; les Sacerdoces romains.*
J. Gebelin, *Quid rei militaris doctrina, renascentibus litteris, antiquitati debuerit; Histoire des milices provinciales* (1688-1791).
Bertrand, *De pictura et sculptura apud veteres rhetores; Un critique d'art dans l'antiquité : Philostrate et son école.*
Seignobos, *De indole plebis romanæ apud Titum Livium; le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en* 1360.
Krantz, *De amicitia apud Aristotelem; Essai sur l'esthétique de Descartes.*
G. Larroumet, *De quarto Tibulli libro; Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents.*

1883. J. Lemaître, *Quomodo Cornelius noster Aristotelis poeticam sit interpretatus; la Comédie après Molière et le théâtre de Dancourt.*
G. Duruy, *De pactis anno* 1556 *apud Vacelas indutis; le Cardinal Carlo Carafa.*
Maurice Albert, *De villis tiburtinis principe Augusto; le Culte de Castor et Pollux en Italie.*
Em. Faguet, *De Aurelii Prudentii Clementis carminibus lyricis; Essai sur la tragédie française au* XVIe *siècle* (1550-1600).
R. de La Blanchère, *De rege Juba, regis Jubæ filio; Terracine, essai d'histoire locale.*
Loth, *De vocis Aremoricæ usque ad sextum post Christum natum forma atque significatione; l'Emigration bretonne en Armorique du* Ve *au* VIIe *siècle de notre ère.*
J. Flammermont, *De concessu legis et auxilii tertio decimo sæculo; le Chancelier Maupeou et les Parlements.*
Pottier, *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla constituerint; Etude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires.*

1884. A. Thomas, *De Joannis de Monsterolio vita et operibus; Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.*
G. Bloch, *De decretis functorum magistratum ornamentis; les Origines du sénat romain.*
G. Lafaye, *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres; Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Egypte.*
C. Jullian, *De protectoribus et domesticis Augustorum; les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains.*
H. Gœlzer, *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes; Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérome.*
G. Séailles, *Quid de Ethica Cartesius senserit; Essai sur le génie dans l'Art.*
Haussouiller, *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint; la Vie municipale en Attique; Essai sur l'organisation des dèmes au* IVe *siècle.*
Brunel, *De tragœdia apud Romanos circa principatum Augusti corrupta; les Philosophes et l'Académie française au* XVIIIe *siècle.*
M. Dubois, *De Co insula; les Ligues étolienne et achéenne; leur histoire et leurs institutions.*
Ch. Bémont, *De Johanne, cognomine sine terra, Angliæ rege, Lutetiæ Parisiorum anno* 1202 *condemnato; Simon de Montfort, comte de Leicester.*

1885. Hauvette-Besnault, *De archonte rege; les Stratèges athéniens.*
Voizard, *De disputatione inter Marotum et Sagontum; Etude sur la langue de Montaigne.*

1886. Plessis, *De Italici Iliade latina; Etude critique sur Properce et ses élégies.*

Droz, *De M. Cornelii Frontonis Institutione oratoria; Etude sur le scepticisme de Pascal.*
Souriau, *De deorum ministeriis in Pharsalia; De la convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique.*
Monceaux, *De communi Ascæ provinciæ; les Proxénies grecques.*
Martin, *Quomodo Græci ac peculiariter Athenienses fædera publica jurejurando sanxerint; les Cavaliers athéniens.*
Masqueray, *De Aurasio monte; Formation des villes chez les populations sédentaires de l'Algérie.*
Th. Homolle, *De antiquissimis Dianæ simulacris Deliacis; Archives de l'intendance sacrée de Délos.*

1887. E. Cosneau, *le Connétable de Richemont (Artur de Bretagne).*
F. Hérisson, instituteur primaire, *Pestalozzi, élève de Jean-Jacques Rousseau.*
Ch. Causeret, *Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron.*
A. Chuquet, *la Campagne de l'Argonne,* 1792.
A. Jacquet, *la Vie littéraire dans une ville de province (Dijon) sous Louis XIII.*
Ad. Régnier, *la Latinité des sermons de saint Augustin.*
J. Firmery, *Etude sur la vie et les œuvres de Jean-Paul-Frédéric Richter.*
Ch.-Victor Langlois, *le Règne de Philippe III le Hardi.*
Paul Robiquet, *Paris et la Ligue sous Henri III, étude d'histoire municipale et politique.*
G. Vauthier, *Essai sur la vie et les œuvres de Népomucène Lemercier.*
Emile Ernault, *Du parfait en grec et en latin.*
E. Pluzanski, *Essai sur la philosophie de Duns Scot.*
G. Doncieux, *Un jésuite homme de lettres au* XVIIe *siècle : le Père Bouhours.*
H. Lemonnier, *Etude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain.*
E. Dosson, *Etude sur Quinte-Curce, sa vie et son œuvre.*
E. Faligan, docteur en médecine, *Histoire de la légende de Faust.*
J.-H. Mariéjol, *Un lettré italien à la cour d'Espagne,* 1488-1526; *Pierre, martyr d'Anghera, sa vie et ses œuvres.*
G. Lanson, *Nivelle de La Chaussée et la comédie larmoyante.*

1888. Em. Amelineau, *Essai sur le gnosticisme égyptien. Ses développements et son origine égyptienne.*
B. Auerbach, *la Diplomatie française et la cour de Saxe* (1648-1680).
V. Barberet, *Le Sage et le Théâtre de la foire.*
A. Puech, *Prudence. Etude sur la poésie latine au* IVe *siècle.*
Ch. Lécrivain, *le Sénat romain depuis Dioclétien à Rome et à Constantinople.*
H. Parent de Curzon, *la Maison du Temple de Paris. Histoire et descriptions.*
P. Jachon, *les Etats de Languedoc et l'édit de Béziers,* 1632.
Fr. Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou de la littérature et des arts aux Pays-Bas sous Marguerite d'Autriche.*
Ed. Guillon, *la France et l'Irlande sous le Directoire. Hoche et Humbert, d'après les documents inédits du ministère de la Marine, du dépôt de la Guerre et des Archives nationales.*
Abbé Paul Lallemand, prêtre de l'Oratoire, *Essai sur l'histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France.*

* **DOCTORESSE** s. f. — **Encycl.** Nous définissions *doctoresse*, tome VI du *Grand Dictionnaire :* Femme qui affecte de se donner pour savante, et, par exception : Femme docteur. C'est maintenant l'exception qui est devenue la règle, et l'on n'entend plus guère par *doctoresse* qu'une femme pourvue du diplôme de docteur. C'est principalement celui de docteur en médecine que les femmes ont ambitionné, quoiqu'il y ait aussi quelques doctoresses ès lettres et ès sciences. L'Amérique eut longtemps le privilège de posséder seule des femmes docteurs en médecine, et nous constations comme une rareté chez nous, qu'on en avait vu une, jeune New-Yorkaise, assister sans émotion à des amputations, à l'hôpital de la Charité. Nous avons maintenant en France un certain nombre de doctoresses en médecine, qui ne le cèdent en rien à cette jeune Américaine, et, chose remarquable, il résulte de leurs notes d'examens qu'elles les ont, en général, passés d'une manière plus brillante que leurs confrères messieurs les étudiants. Ceux-ci, en revanche, ont à diverses reprises pétitionné pour que les jeunes filles qui se destinaient à la carrière médicale ne fussent pas autorisées à suivre les cours; ils les ont sifflées lorsqu'elles s'y présentaient et ils ont aussi prétendu les empêcher de concourir pour l'internat. Peines perdues! elles suivent les cours, se font recevoir internes des hôpitaux et passent brillamment leurs examens.

Dès 1877 on comptait déjà cinq doctoresses en médecine de nationalité française, quatre de la Faculté de Paris : Mlle Marie Verneuil (1870); Mme Madeleine Brès (1875); Mme Ribart (1876); Mlle Anna Dahm (1877), et une de la Faculté de Montpellier, Mlle Androline Domergue (1875). Une jeune fille russe, Mlle Zénaïde Ocounkoff passait brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté de Paris en juin 1877. En novembre 1881, le nombre de diplômes conférés par la Faculté de médecine de Paris, tant à des Françaises qu'à des étrangères, s'élevait à quinze. A cette date les femmes n'étaient pas encore admises comme internes dans les hôpitaux. Ce ne fut qu'en 1885 que ce droit leur fut reconnu, à la suite d'une brillante discussion au conseil municipal, où elles eurent pour adversaires MM. Robinet, Levraud, Peyron et Després, et pour défenseurs MM. Piperaud et Strauss. Il leur reste quelques autres victoires à remporter. Le diplôme, une fois obtenu, leur confère bien le droit d'exercer dans la spécialité qu'elles ont choisie; mais, si elles veulent aller au delà elles s'aperçoivent tout de suite qu'elles ne sont pas encore traitées sur le pied de l'égalité complète avec les docteurs médecins. Ainsi, en 1886, un concours était ouvert à la Faculté de médecine de Bordeaux pour la clinique d'accouchement. Une jeune doctoresse, Mlle Mesnard, exerçant à Bordeaux même, où elle a obtenu son diplôme, eut la pensée de participer à ce concours : les accouchements, n'est-ce pas surtout l'affaire des femmes? Elle s'adressa au doyen de la Faculté pour se faire inscrire comme concurrente. Le doyen, embarrassé par ce cas nouveau, consulta les professeurs, qui tous connaissaient la postulante, et ceux-ci furent d'avis qu'elle pouvait, quoique femme, être admise à concourir. Informée de cette décision, Mlle Mesnard se mit courageusement au travail et prépara son examen; mais le doyen, peu rassuré par l'avis favorable des docteurs, crut devoir au dernier moment en référer au ministre de l'Instruction publique, et l'avis de celui-ci, M. Goblet, fut qu'une femme, fût-elle doctoresse, ne pouvait concourir pour le poste élevé de chef de clinique d'accouchement. C'est une décision qu'il serait difficile de justifier, mais le veto administratif doit être admis sans contestation. L'opposition administrative ne s'est pas fait sentir dans d'autres cas. Ainsi, une doctoresse en médecine, Mme Sarrente, a été nommée médecin suppléant au théâtre national de l'Opéra; un peu auparavant, une autre, Mme Ribart, avait été attachée à la mission du Tonkin. Elève des docteurs Wecker et Galezowski, cette doctoresse avait fait sa spécialité des maladies ophtalmiques, et exercé à Nantes, puis au Caire; elle est morte à Hué en 1886.

En Angleterre et en Amérique, ces difficultés semblent résolues depuis longtemps. Dès 1876, une jeune doctoresse, miss Mary Edigh Pechey, était nommée par le comité de Birmingham et Midland au poste de chirurgien de l'hôpital des femmes; la même année, une doctoresse américaine, miss Mary Allen, était nommée professeur de physiologie et d'hygiène au collège Wassar, dans l'Etat de New-York : le collège Wassar est un collège de jeunes filles. En Russie, pendant la campagne d'Orient, cinquante femmes médecins (tel est le titre officiel qui leur fut octroyé) pratiquaient dans les ambulances, quelques-unes avec le grade de médecin ou chirurgien en chef. L'Italie compte aussi quelques doctoresses; l'une d'entre elles est attachée au service de la reine.

Dans un livre plein d'intérêt et de renseignements, *Lettres sur l'Italie* (Bruxelles, 1880), M. Emile de Laveleye nous apprend qu'en 1878 neuf jeunes filles étaient inscrites aux cours des diverses universités de la péninsule : Turin, Rome, Bologne, Naples et Padoue, ayant toutes subi préalablement, comme les autres étudiants, les épreuves de la licence lycéale, qui équivaut à notre baccalauréat. Le savant économiste rappelle à ce propos que certaines nouveautés sont plus vieilles qu'on ne pense, et que Bologne compta autrefois parmi ses professeurs les plus illustres Clotilde Tambroni, qui enseignait le grec, Laura Bassi, qui enseignait la physique, et Maria Agneti, qui occupait la chaire de mathématiques.

Malgré les qualités fort sérieuses que les femmes montrent dans tout ce qu'elles entreprennent, bien des gens ne peuvent se faire à cette idée, qu'elles sont bonnes à autre chose qu'à repriser des hauts-de-chausses, et toutes les fois qu'une doctoresse est proclamée par la Faculté, on voit se reproduire de toutes parts des lieux communs dont la tirade fameuse de Chrysale fait à la fois le fond et le plus bel ornement. Ces esprits chagrins oublient même que pourpoints et hauts-de-chausses sont aujourd'hui des vêtements surannés. Mais il est comme cela des citations que l'on redit sans cesse et dans lesquelles on se complaît, sans se douter qu'elles font répéter à une longue suite de générations éternellement les mêmes sottises. D'autres, sans emprunter leur opinion au personnage de Molière, se montrent hostiles au mouvement qui se produit et prétendent que la jeune fille instruite n'est plus une femme, et que la doctoresse en particulier n'est pas plus propre à faire une épouse qu'une mère. En France, les clichés ont force de loi et font périodiquement les mêmes victimes. Cependant on ne peut nier que la doctoresse ne soit appelée à rendre de très grands services. La délicatesse native de la femme, son exquise sensibilité la mettent à même de comprendre des cas où l'homme ne voit rien parce qu'il ne peut rien voir. Elle a la vive et profonde compréhension de bien des choses qui doivent forcément échapper à l'œil de l'homme; elle s'insinue et pénètre jusqu'aux plus fines intimités. Mieux que personne elle sent, elle qui aurait pu être mère, tout ce que peut éprouver une mère. Ses mains délicates sont mieux faites que les nôtres pour « tenir et traiter, comme le dit si bien M. Arsène Alexandre, cette chose d'une fragilité incroyablement navrante qui s'appelle un enfant malade ». Où le médecin est forcé souvent d'avouer son impuissance, la doctoresse, mieux douée, parviendra presque toujours à vaincre. Il serait à souhaiter que les médecins appelés à donner leurs soins à des enfants ou à des mères fussent des femmes. La doctoresse, qui a fait ses preuves de savoir, ne remplacerait-elle pas avec avantage la sage-femme, souvent ignorante et grossière, quelquefois avide au gain? C'est, nous le répétons, pour les soins à donner aux mères et aux enfants que la doctoresse est naturellement désignée et c'est là surtout qu'elle peut rendre d'incontestables services. Tel est son rôle véritable et tel doit être le but principal vers lequel doivent être dirigés ses efforts. Ce centre d'action est assez vaste pour occuper son activité. Non pas qu'il lui soit interdit de donner à tous ceux qui feront appel à sa science le concours de son expérience et de ses lumières. S'il est des cas exigeant la promptitude du coup d'œil, la décision, la sûreté de la main, elle peut elle-même recourir à un confrère, mais là encore elle peut être un merveilleux auxiliaire. Dans une consultation, par exemple, sa présence sera d'autant plus utile que, dans bien des cas, elle servira d'interprète au malade auprès du médecin. Elle sera comme le verre grossissant à travers lequel le docteur apercevra des nuances imperceptibles et qui souvent ont une importance capitale. Dans un autre ordre d'idées, on peut invoquer en faveur de la doctoresse cette vérité incontestable que le malade, quel qu'il soit, préférera voir auprès de lui un visage gracieux plutôt que la face ou bilieuse ou rubiconde de la plupart des médecins hommes, lesquels, par profession, dans le début surtout de leur carrière, éprouvent le besoin de se composer une tête. Un sourire aimable nous rend intrépides à avaler la potion la plus amère, et quand le médecin nous plaît, notre mal est plus qu'à moitié guéri. La doctoresse a donc sa raison d'être, et, malgré les préjugés encore trop vivaces, elle finira par s'imposer, en raison même des inappréciables services qu'elle rendra. Ce qu'il faut, c'est ne pas décourager les jeunes filles qui, par vocation, par humanité, consacrent les plus riantes années de leur vie à des études ingrates, et n'ont pour la plupart d'autre ambition que de se rendre utiles à leurs semblables. La femme médecin, la doctoresse dévouée à la science est un progrès qui, comme tous les progrès, finira par avoir raison des préjugés inconscients et des hostilités de parti pris.

Doctoresse (LA), comédie en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Henry Bocage (Gymnase, 17 octobre 1885). Mme Frontignan est de la nouvelle école... des femmes : elle a été reçue docteur en médecine, elle a eu pour premier client M. de Serquigny, plus amoureux que malade, et son cabinet est fort achalandé. Ce n'est pas une raison pour que M. Frontignan soit heureux! Le jour, la doctoresse est toute à ses consultations; la nuit, elle étudie; aussi la clef de la chambre conjugale a été soigneusement enlevée des mains de Frontignan. Il a apporté 400.000 francs de dot; il n'en est pas moins réduit à demander l'argent pour les provisions, à gronder la cuisinière et à faire le chocolat de sa femme. Ces occupations ne suffisant pas à combler le vide de son cœur, il conte fleurette à miss Lovely, sœur, fille, cousine d'acrobates, douée elle-même d'une force musculaire peu commune. Elle est si peu du sexe faible, qu'une tape administrée par elle à Frontignan le renverse évanoui. Vite un médecin! Justement il y en a un en visite à l'étage au-dessus; on va le chercher, c'est la doctoresse! Malgré tous les diplômes, elle est femme, et la jalousie lui bouleverse l'âme. C'est un commencement d'amour. Et la doctoresse néglige ses malades, renonce aux vêtements sombres, court les magasins, en un mot, rivalise de coquetterie et de séductions avec miss Lovely. Serquigny a cru le moment bien choisi pour déclarer de nouveau sa passion à Mme Frontignan. Le mari l'entend et le provoque. « Mon mari est donc brave! se dit la doctoresse avec admiration. Alfred... tu vas te battre... tu n'as pas peur? — Si fait!... mais où serait le courage si je n'avais pas peur?... » Toutes les affaires de Frontignan s'arrangent, aussi bien avec Serquigny qu'avec Mme Frontignan, qui devient la femme de son mari et coupe le cordon de la sonnette de nuit.

Cette amusante comédie est une peinture de mœurs anticipée. Aussi les auteurs, au lieu de faire des études de caractères, se sont lancés en pleine fantaisie caricaturale.

* **DOCUMENT** s. m. — *Document humain*, Renseignement pris sur le vif : *Sous prétexte de* DOCUMENTS HUMAINS, *des écrivains sans conscience et sans respect de leur plume, battent monnaie en se fondant sur les instincts les plus bas de l'homme.* (Champfleury.) *On ne peut s'empêcher d'admirer, quand on songe à l'œuvre considérable des Goncourt, histoire, romans, études d'art, monographies, recherches dans les archives, cette chasse au* DOCUMENT *artistique ou* HUMAIN; *et à propos de ce mot de* DOCUMENT HUMAIN, *disons qu'il est à eux et qu'ils l'ont employé les premiers.* (Ph. Gille.) *Voici une page d'un pittoresque achevé et qui représente à mes yeux un* DOCUMENT HUMAIN *d'une inestimable valeur.* (Jules Hoche.)

Documents inédits de l'histoire de France. Le 31 décembre 1833, M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, signala dans un rapport au roi l'utilité de recueillir dans les divers dépôts publics les documents inédits de l'histoire de France, tentative vainement conçue au siècle dernier par Bertin, ministre de Louis XV, aidé de l'historiographe Moreau, et qui, reprise par les bénédictins, fut interrompue par la Révolution. Un arrêté du 18 juillet 1834 nomma un comité chargé de poser les bases de la publication, et, peu de temps après, un second comité reçut la mission de « concourir, sous la présidence du ministre, à la recherche et à la publication des monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France »; enfin, en 1858, ces deux commissions furent réunies en une seule sous le titre de « Comité des travaux historiques et des sociétés savantes ». Malgré ces tâtonnements, dès 1835, c'est-à-dire deux ans seulement après la proposition de M. Guizot, la collection des documents inédits débutait par le *Journal des états généraux tenus à Tours*, de Jehan Masselin, et par les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, de Mignet. Depuis lors, de nombreux ouvrages sont venus s'ajouter à ce premier fonds. Une large place y a été réservée à l'érudition, à la philologie, à l'archéologie, mais l'ensemble du monument se compose surtout d'œuvres intéressant l'histoire générale de la France, illustrant ses plus grandes époques et ses plus grands noms. L'importance d'un pareil recueil justifie les dépenses faites par l'Etat pour l'établir.

DOCZY (Louis DE), publiciste et poète hongrois, né à Deutsch-Kreuz (comitat d'Œdenbourg) en novembre 1845. Il fit ses études à Œdenbourg et à Vienne, devint en 1866 correspondant de « la Presse » de Vienne à Budapest, et, après la constitution du ministère Andrassy (1868), secrétaire du ministre-président au bureau de la presse. Dans cette situation, il se fit remarquer par une série d'articles violents contre M. Tisza, chef de l'opposition, et sut gagner la confiance du comte Andrassy. En 1871, il suivit cet homme politique à Vienne, où il devint bientôt conseiller ministériel. Il a fait jouer une tragédie, *le Dernier Prophète* (1868), et une comédie, *A Csok* (le Baiser), qui lui valut le grand prix de l'Académie en 1871, et fut jouée avec un vif succès sur toutes les scènes de Hongrie et d'Allemagne. Il a traduit aussi en hongrois : *Echec au roi*, de Schauffert, et la première partie du *Faust*, de Gœthe.

DODABETTA PEAK, montagne de l'Inde méridionale, par 11° 32′ de lat. N. Haute de 2.633 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle forme le point culminant de toute l'Inde méridionale.

DODD, détroit au sud de l'île de Vancouver (Colombie anglaise), au-dessus de l'île Round. ‖ Il existe un autre petit détroit de ce nom sur la côte orientale de la Chine, au nord d'Amoï.

DODGE (Mary-Abigaïl), femme de lettres américaine, née à Hamilton (Massachusetts) en 1838. Après avoir été institutrice pendant quelques années, elle débuta dans les journaux, puis publia, sous le pseudonyme de **Gail Hamilton**, une série d'écrits : *Woman's wronge; Country living and country thinking; Battle of the books; Red letter days; Stumbling blocks; Woman's worth and worthlessness; A new atmosphere;* etc.

DODGE-CITY, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Kansas, sur le chemin de fer d'Atchison-Topeka et Santa-Fé, et sur la rive gauche d'Arkansas, à 800 mètres d'altitude; à 400 kilom. S.-O. de Topeka; 996 hab. Cette ville a été fondée en 1872; c'est l'endroit où sont dirigés les troupeaux de bétail du Texas et du Nouveau-Mexique.

DODILLON (Marius-Emile), poète et romancier français, né à Crèvecœur (Seine-et-Marne) le 18 août 1848. Entré à l'Ecole vétérinaire d'Alfort en 1866, il en sortit en 1870, mais n'exerça pas la profession à laquelle il s'était destiné d'abord et se consacra exclusivement aux lettres. Ses premiers vers, insérés dans de petites feuilles du quartier latin, furent réunis en volume par l'éditeur des Parnassiens, Alph. Lemerre, sous le titre de *les Ecolières* (1873, in-18); un second volume de poésies, *la Chanson d'hier* (1873, in-18), fut également bien accueilli du public lettré. Depuis, M. Emile Dodillon n'a publié que des romans : *le Forgeron de Montglas* (1882); *les Vacances d'un séminariste* (1883); *le Moulin Blant* (1884) et *Hémo* (1887), où il a essayé de tirer des conséquences assez originales des hypothèses évolutionnistes de Darwin et de Hæckel.

** **DODONE**, ancienne ville de l'Epire. — *Fouilles.* Il nous est permis enfin aujourd'hui d'apprécier à leur juste valeur les fouilles entreprises à Dodone par M. Constantin Carapanos, fouilles que le tome XVI du *Grand Dictionnaire* n'avait pu que signaler en quelques lignes; elles ont résolu définitivement la question de l'emplacement de Dodone; elles ont éclairci de nombreux points relatifs à la religion et à l'art hellénique, ainsi qu'à la géographie et à l'histoire de l'Epire; elles ont enfin mis au jour de nombreux objets d'art, de curieux ex-voto en bronze, d'intéressantes inscriptions. Parmi les objets d'art recueillis dans les ruines de cet antique sanctuaire, on distingue surtout les statuettes et les plaques de bronze avec reliefs estampés, appartenant pour la plupart à l'art primitif des Hellènes, au VIe et peut-être au VIIe siècle avant notre ère; la patine en est fine, brillante et polie, principalement sur les bronzes les plus anciens. Nous signalerons une joueuse de flûte d'un travail très soigné, remarquable par la coiffure et par le mouvement des doigts qui tiennent la flûte; une merveilleuse Atalante courant, aux chairs soigneusement modelées, aux muscles très prononcés, aux traits du visage énergiques et virils; ce bronze appartient à l'art du VIe siècle; voici maintenant un acteur ayant la tête couverte d'un masque comique (les statuettes d'acteur en bronze sont des plus rares); à en juger par la disposition des mains et des pieds, il devait être suspendu à une corde et se livrer, dans cette attitude, à quelque exercice d'acrobate. Mais la merveille de cette collection Carapanos, c'est une plaque de bronze représentant deux combattants, le vainqueur appuyant le genou droit sur la poitrine de son adversaire renversé; « ce fragment de casque nous offre une des compositions les plus pures et les plus belles de l'art hellénique de l'époque de Lysippe; par conséquent de la fin du IVe siècle avant notre ère. » Telle est l'appréciation de M. de Witte, qui déclare ce groupe égal, sinon supérieur, au point de vue de l'art, aux admirables bronzes de Siris conservés au Musée britannique et illustrés par Bröndsted.

L'oracle de Dodone ayant été consulté pendant des siècles de tous les points du monde hellénique par les Etats et par les particuliers, on devait s'attendre à retrouver des traces de ces consultations; cet espoir n'a pas été déçu et M. Carapanos a eu la bonne fortune de découvrir, au milieu d'autres inscriptions et de débris d'ex-voto, plus de quatre-vingts petites lames de plomb portant des caractères épigraphiques à peine visibles, demandes adressées par un peuple ou un particulier à l'oracle de Zeus Naïos et de Dioné. Les demandes des particuliers ont pour nous un intérêt des plus piquants, en nous mettant sous les yeux tout un coin de la vie antique sans altération et sans intermédiaire : une femme demande l'indication des sacrifices à faire pour réussir à se guérir d'une maladie; Agis demande à l'oracle si ses couvertures et ses oreillers ont été volés ou perdus; Lysanias demande si l'enfant que Nyla porte dans son sein est bien de lui; un habitant d'Ambracie demande à connaître le dieu dont il pourra obtenir la fortune et la santé; un berger promet à l'oracle toute sa reconnaissance s'il réussit dans une opération sur des troupeaux; un commerçant demande au dieu s'il réussira dans une entreprise commerciale; enfin, un consultant qui n'a pas voulu se faire connaître prie l'oracle de lui dire s'il lui sera avantageux, sans doute dans un partage, d'avoir la maison de ville ou la propriété des champs.

On voit tout l'intérêt qui s'attache aux découvertes de M. Carapanos; ces curieux ex-voto font reparaître en quelque sorte sous nos yeux toute la vie dévote de l'antiquité; il est regrettable qu'on n'ait pas retrouvé les réponses de l'oracle; il eût été assurément curieux de savoir ce que Zeus Naïos ou Dioné pouvait bien répondre aux questions d'Agis qui a perdu ses couvertures, ou de Lysanias qui doute de la vertu de sa femme.

Les fouilles entreprises par M. Carapanos se sont continuées pendant plus de dix mois sans interruption; l'espace creusé, à une profondeur de 2m,50 en moyenne, dépasse 20.000 mètres carrés; on n'a interrompu les travaux que lorsque, après plusieurs essais, l'on eut reconnu l'inutilité de les pousser plus avant. Le détail de ces découvertes, on le trouvera dans le bel ouvrage consacré par M. Carapanos non seulement à la description et à l'étude des objets découverts, au récit des fouilles elles-mêmes, mais encore à l'histoire de Dodone depuis l'origine de l'oracle jusqu'à la destruction du temple; des planches, remarquablement gravées, nous représentent les objets les plus intéressants de la collection.

— Bibliogr. Constantin Carapanos, *Dodone et ses ruines* (Paris, 1878, 1 vol. avec atlas).

DODSON (Jean-George), homme politique anglais, né en 1825. Juge de paix dans le comté de Sussex en 1852, il fut envoyé au Parlement par Chester et se joignit au groupe avancé du parti libéral. Sa connaissance des affaires le fit choisir comme sous-président des commissions de 1865 à 1872, et en 1873 comme secrétaire de l'office de la trésorerie; mais il se retira dès l'année suivante, en même temps que M. Gladstone. Réélu en 1880, il fut président de l'office de l'administration